

Contrastes et soucis français

Autor(en): **Schreiber, Emile Servan**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **32 (1952)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-888446>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Contrastes et soucis français

par

Emile Servan Schreiber

Directeur du journal « Les Echos »

UN étranger qui vient à Paris va d'étonnements en étonnements. Il regarde les vitrines remplies de produits et d'articles dont le monde entier vante la perfection et l'originalité — (les achète-t-il ? c'est une autre affaire !) Les rues sont embouteillées de voitures. Dans les restaurants, les menus sont d'une variété et d'une qualité qu'on ne rencontre plus sur aucun point de la planète.

Sept ans sont passés depuis la fin de la guerre. « Pourquoi, se demande l'étranger, les Français se plaignent-ils encore tellement et tous ! Comment ce décor de confort — voire de luxe — peut-il coïncider pour des milliers d'entreprises — des plus grandes jusqu'aux plus petites — avec des inquiétudes, des angoisses qui ne font qu'augmenter ? »

S'il interroge un chef d'entreprise, il apprend que des mots aussi simples et aussi techniques qu'échéances, stocks, amortissement du matériel, rénovation de l'outillage, crédit, et bien d'autres, sont autant de périls graves qu'il faut surmonter pour être aussitôt en butte à d'autres dangers.

Souvent, l'étranger ne comprend pas ce contraste. Il est perplexe comme un médecin chargé d'établir le diagnostic d'une maladie grave et peut-être fatale, alors que l'organisme a conservé l'apparence de la santé.

LA HAUSSE DES PRIX

— Nous aussi, dit l'un de ces étrangers, nous avons connu le boom des prix.

— Peut-être, lui répond son collègue français, mais c'est en France que les prix ont monté le plus depuis le franchissement du 38^e parallèle par les Nord-Coréens,

En septembre dernier, on constatait que nos prix de gros avaient augmenté depuis juin 1950 de 18 %, tandis que la hausse n'avait été que de 1,75 % en Belgique, 5 % en Allemagne et 9 % en Italie.

La conséquence directe de la hausse des prix français a été une chute brutale de nos exportations. Les derniers résultats de notre commerce extérieur, ceux de janvier, sont catastrophiques. Le déficit de notre balance commerciale a atteint plus de 57 milliards, soit plus du double de celui de décembre, lequel était déjà exceptionnel.

Et pour arrêter l'hémorragie de nos devises étrangères et de notre or, le gouvernement s'est vu contraint de suspendre la libération des échanges et d'imposer à nos importateurs une politique de contingentements parcimonieux dont la répartition s'effectuera par la procédure paralysante et arbitraire des licences.

RIDEAUX DE FER

Et l'industriel français de poursuivre :

— Il n'y a pas, hélas, que ce nouveau rideau de fer qui tombe sur nos entreprises pour les isoler de leurs débouchés et de leurs approvisionnements extérieurs. Il en est un autre qui tend à séparer l'entreprise française de sa clientèle intérieure. De nombreuses branches connaissent une mévente sévère.

Peut-être avez-vous remarqué ces petites affiches multicolores avec le mot « soldes » dans nos magasins parisiens. N'y voyez pas seulement une habitude saisonnière pour liquider les articles qui sont victimes des avant-gardes de la mode nouvelle. Elles sont surtout des appels impérieux autant que pudiques au client qui passe sans s'arrêter. Interrogez, par exemple, au cours d'une de vos promenades, un chemisier, un

couturier, un confectionneur ou un organisateur des récentes ventes de blanc, vous serez édifié !

— Mais, demande notre étranger, pourquoi cette paralysie menace-t-elle ainsi toutes les cellules de l'économie française, du producteur jusqu'au plus modeste distributeur ?

— C'est que nos entreprises doivent supporter des charges et des servitudes exceptionnelles qui sont autant d'handicaps dans la course au client. Il ne m'est certes pas possible de vous les énumérer toutes, mais permettez-moi d'insister sur quelques facteurs, communs à la généralité des entreprises et qui sont les principaux responsables du gonflement exagéré des prix de revient et des prix de vente français.

— Je me doute que vous allez d'abord mettre sur la sellette ce minotaure moderne et anonyme qu'est l'État. La lecture de vos journaux me le ferait croire volontiers, mais n'est-ce pas commun à tous les pays de notre époque ?

— Partiellement ! L'État est en effet en France, le premier responsable de l'anémie économique. Mais l'État-moloch français a des appétits plus vastes que ses confrères et, ce qui est plus grave, il choisit ses victimes assez arbitrairement.

LES CHARGES DE LA FRANCE

La France est le seul État d'Europe qui ait simultanément à soutenir un effort de réarmement sur sa métropole, à faire face en Indochine à une guerre qui lui réclame l'effort en hommes et en matériel le plus important qu'elle ait eu jamais à fournir hors de son territoire métropolitain. Par surcroît l'occupation allemande l'a laissée exangue et la tâche de reconstruction immobilière et de rééquipement industriel dépasse de loin celle qu'elle eut à fournir après la première guerre mondiale. L'épargne de plusieurs générations y a été engloutie.

En plus, l'État français doit combler des déficits chroniques de quelques grands services publics (S. N. C. F., entreprises nationalisées, à tort ou à raison, c'est une autre affaire) sans compter celui de la Sécurité Sociale (dont l'excellence du principe n'a pas eu pour corollaire celle des modes d'application), et celui de bien des administrations parasites dont je vous fais grâce. L'impression du Français de la rue est que le gaspillage et le manque de modernisme de beaucoup de ses administrations restent graves.

LE SYSTÈME FISCAL

Pour alimenter ce budget pléthorique, l'État français utilise un système fiscal dont l'archaïsme, l'injustice et les effets anti-économiques sont presque incroyables. Vérité tellement évidente que le Parlement est assailli de projets de réforme fiscale pour tenter de pallier, sinon de supprimer, la nocivité de l'état de choses actuel. En fait, hélas, la fiscalité infiniment compliquée (elle comporte plus de cinquante impôts différents) non seulement fleurit, mais se développe et les impôts ne cessent d'augmenter.

— Quels contribuables sont principalement atteints ?

— Les entreprises et par voie de conséquence aussi bien le patron que le salarié. J'entends, bien entendu,

ceux qui jouent le jeu et qui paient pour les autres, d'abord pour les milieux agricoles que la fiscalité n'atteint guère et enfin et surtout pour les fraudeurs de plus en plus nombreux. Pour échapper à une fiscalité d'autant plus écrasante qu'elle se répartit sur un nombre de parties prenantes sans cesse en diminution, innombrables sont ceux qui préfèrent leur sécurité économique à la sécurité légale !

— Ainsi les contribuables honnêtes paient pour les autres ! Quelle est donc la charge de l'entreprise régulière qui joue fair play avec le fisc ?

UN EXEMPLE

— Prenons le cas d'une société commerciale moyenne.

Celle-ci paie d'abord 34 % (ce pourcentage sera d'ailleurs augmenté si les projets du gouvernement actuel sont adoptés) sur les bénéfices réalisés. La fraction des bénéfices qu'elle distribue supporte un droit de 18 %. Le net revenant à l'actionnaire ou au porteur de parts est frappé par la surtaxe progressive au taux variable suivant l'importance des revenus de cet actionnaire ou porteur de parts ; cela va de 10 % à la base à 70 % au-dessus de 6 millions de francs, pour le célibataire.

Prenons l'exemple d'une société ayant gagné 100.000 francs en 1951, elle doit 34.000 francs au titre de l'impôt sur les sociétés. Reste net : 100.000 francs — 34.000 = 66.000 × 18 % = 11.880 francs.

Les actionnaires ou porteurs de parts encaisseront donc : 66.000 — 11.880 = 54.120 francs. Si en raison de l'ensemble de leurs revenus, chacun des actionnaires acquitte 30 % — taux moyen — au titre de la surtaxe progressive, la masse définitivement acquise se trouve ramenée à 54.120 — (54.120 × 30 %) ou 54.120 — 16.236 = 37.884 francs.

Ainsi, dans cette hypothèse qui n'a rien d'anormal, le fisc prélève aux différents stades 61.016 francs sur 100.000 francs. Tel est le travail de la machine à laminer le profit.

Le contribuable exploitant seul n'est guère mieux traité. Il supporte d'abord l'impôt sur le revenu des personnes physiques au taux de 18 % et ensuite la surtaxe progressive (taux variant de 10 % à 70 %) sur la totalité des bénéfices réalisés, même si ceux-ci ne sont pas mis à sa disposition personnelle, mais sont réinvestis dans l'entreprise ou absorbés par la nécessité de maintenir les stocks à un niveau suffisant pour permettre la marche normale de l'affaire.

— Je commence à mieux comprendre et cet aperçu de votre système d'imposition m'explique pourquoi dans vos usines et vos magasins, il y a tant de comptables et d'employés entretenus à grands frais qui font le travail que devraient faire les fonctionnaires du Ministère des finances. Que de difficultés et de charges ! En avez-vous d'autres ?

LES CHARGES SOCIALES

— Certes, et tout d'abord les charges sociales.

Ne croyez surtout pas que nous considérons nos ouvriers et nos collaborateurs surpayés. Loin de nous cette idée. Nous savons aussi bien en France qu'aux États-Unis que les salariés sont aussi nos clients ! Nous

savons aussi que seul le salarié bien payé sera satisfait de son sort et vraiment intéressé à la prospérité de l'entreprise à laquelle il appartient.

Force nous est pourtant de constater que les charges sociales empêchent nos industries exportatrices de lutter sur un pied d'égalité avec nos concurrents étrangers.

Voulez-vous un autre exemple ? Prenons celui de l'industrie lainière où les charges se montent en moyenne à 46,2 % des salaires contre 27,1 en Belgique, 26,1 en Hollande, 9,6 à 14 en Suisse, 6,8 à 8,8 en Grande-Bretagne 32,5 à 39 en Allemagne.

Le gouvernement a d'ailleurs si bien compris cet aspect du problème, qu'il vient enfin d'étendre le bénéfice du remboursement de certaines charges sociales et fiscales que supportent les industries exportatrices mais il ne s'agit encore que d'un palliatif insuffisant.

AUTRES HANDICAPS

Autre handicap ! La France a réalisé l'égalisation des salaires masculins et féminins. Dans l'industrie lainière dont nous parlions, par exemple, la main-d'œuvre féminine atteint plus de 50,5 % ! Combien de pays ont réalisé cette lourde égalité ?

Il y a aussi la tendance législative actuelle qui tend à amenuiser les différences légales de salaires entre les différentes régions. Si un ouvrier travaillant dans une usine installée en pleine campagne vendéenne, touche le même salaire que l'ouvrier parisien, celui-ci réagira et ce sera une nouvelle source de revendications de salaires.

Je ne vous parle pas de l'échelle mobile des salaires. Beaucoup d'industriels français craignent, à tort ou à raison, que soit tentée cette expérience alors que notre monnaie évolue dans un climat d'inflation. C'est justement pour se préserver contre les effets de l'inflation que les salariés réclament cette garantie pour la stabilité relative de leur pouvoir d'achat. Le plein emploi et la pleine assiette sont difficiles à réaliser simultanément.

La vraie échelle mobile serait celle qui permettrait une ascension économique réelle, fonction de l'augmentation de la production !

LE PLAN MARSHALL

— Et que pensez-vous du plan Marshall ? A-t-il été d'une aide efficace ?

— Sans lui, nous serions depuis longtemps économiquement asphyxiés et nous ne pourrions avoir encore la tête hors de l'eau. Mais, il y a un mais important. L'État s'est encore ici servi le premier. Nous autres industriels nous n'avons bénéficié de l'aide américaine, quand nous en avons bénéficié, que par la personne interposée de l'État. Il y a du matériel américain dans

les usines privées françaises, entré en France dans le cadre du plan Marshall, mais il a été payé par nous à l'État français. Nous avons été aidés collectivement, pas individuellement.

— Ce sont alors sans doute les réputées banques françaises qui ont été et sont pour les entreprises, un auxiliaire puissant pour traverser les mauvais moments. Un maniement habile de la technique du crédit n'a-t-il pas toujours été un moyen efficace pour stimuler l'activité économique ?

— Détrompez-vous ! Le vent du crédit ne souffle que timidement sur les voiles cependant toutes déployées des navires que sont nos entreprises. L'État, pourtant avide de recettes fiscales, a choisi une politique de raréfaction des crédits bancaires dans le but de défendre la monnaie. Le résultat pour nous, industriels et commerçants, est d'accroître et de pousser à l'extrême nos difficultés chroniques de trésorerie. Impôts écrasants d'un côté, étranglement du crédit de l'autre. La chandelle brûle vraiment par les deux bouts.

PERSPECTIVES

— Comment vous sortirez-vous en France d'une aussi angoissante impasse ?

— La réponse ne peut être que politique et nécessiterait de bien longs développements.

En bref, les crises conjuguées, celle des ministères, et celle de la monnaie, ne nous permettent plus de bien longs attermoissements.

Quelque chose va se produire ! Le plus vraisemblable, sauf le cas de guerre mondiale, toujours possible, mais déjà moins menaçante, sera un changement rapide de constitution, et de nouvelles élections aboutissant à une majorité stable.

Alors, viendront la cascade des réformes, la simplification des impôts, le contrôle efficace et la modernisation des administrations, des services et des industries d'État, la possibilité d'emprunter au dehors et au dedans dans un climat de stabilité retrouvée, et puis finalement, la réadaptation de notre économie à une échelle fédérative plus vaste, européenne ou autre.

Ne soyez pas trop inquiets pour la France. Elle reste le pays le plus fertile, le plus aisé à bien équilibrer et disposant encore des richesses, en grande partie dissimulées, les plus importantes d'Europe occidentale.

Notre pays est atteint actuellement d'une grippe un peu longue et fort anémiant. Mais il ne se laissera pas mourir. Il réagira, au dernier moment. Un changement de méthodes et d'équipes nous vaudra alors la convalescence, puis viendra le patient et long retour à la santé.

Les premiers symptômes de cette évolution (faut-il ou ne faut-il pas mettre un « r » devant ce mot) se notent déjà ; mais il n'y a plus de faute à commettre, ni de temps à perdre.

Emile Servan Schreiber